

Infos du CE, des Délégués du Personnel et du CHSCT

Septembre 2014

Perspectives pour cette rentrée

Voici un rapide point sur Sogeti France. En termes d'effectifs, nous sommes en légère diminution depuis le début de l'année, à un peu moins de 6000 salariés. Pour rappel, 8,5% de salariés travaillent au niveau de la structure. Le ratio entre Ile de France et Régions est de 40%/60% pour les salariés facturables.

Au niveau économique, nous sommes toujours en quête des objectifs souhaités par la Direction Générale. Mais les difficultés actuelles empêchent d'atteindre ces objectifs trop ambitieux. C'est principalement les BUs parisiennes qui souffrent, les BUs régionales étant pour la plupart dans le vert. Sogeti France est déficitaire depuis maintenant 3 ans : le niveau de perte nette s'élève à 3,7 M€ en 2013 contre 11,6 M€ en 2012.

Ce chiffre est évidemment à relativiser puisque Sogeti France verse chaque année plus de 15 millions d'euros à Capgemini, 16 M€ pour 2013 ! Sogeti France serait donc bénéficiaire si Capgemini diminuait ses exigences.

Sogeti France déficitaire, cela entraîne de nombreuses restrictions pour les salariés : augmentations rarissimes (<1% de hausse cette année) et reportées de 3 mois, réductions des frais de déplacement, diminution des formations ... tandis que d'un autre côté les dividendes pour les actionnaires de Capgemini ont augmentés de 10% cette année.



Sogeti France déficitaire, cela permet également d'éviter de distribuer de la participation aux salariés, mais ce n'est pas le but recherché nous assure la direction ...

CICE : Par ici les dividendes !

Sur le site du gouvernement, on peut lire :

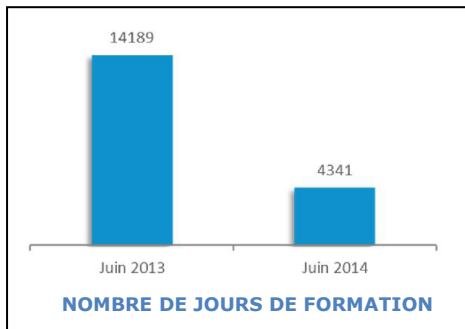
« Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. »

Le CICE, c'est un crédit d'impôt pour les entreprises à hauteur de 4 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC, ce qui représente 5,7 M€ en 2013 pour Sogeti France.

Mais en échange de ce joli chèque, Sogeti France n'a indiqué qu'une seule action : « reconstitution de son fonds de roulement » car la société a été déficitaire en 2013. Les 5,7 M€ sont donc allés directement dans les caisses de Sogeti France.

Il est à déplorer qu'aucune action de formation supplémentaire, d'investissement ou de recrutement n'est envisagée avec cet argent ! La Direction prend la décision claire de ne pas soutenir l'emploi en temps de crise.

En quoi la reconstitution du fonds de roulement permettra d'améliorer la compétitivité de Sogeti France ? Pour les experts économiques consultés par le CE : à rien !



Les actions en termes de formation sont au contraire en baisse en 2014 par rapport à 2013. Le plan de formation 2014 est ainsi moins ambitieux que le réalisé 2013.

Plus inquiétant, le niveau d'avancement à fin juin indique qu'un retard important a été pris en début d'année ! (voir ci-contre)

Il nous semblait pourtant très important de baser la reconquête de notre compétitivité avec la formation mais la direction ne semble pas partager cette opinion ...

*Avancement à mi-année par rapport au plan 2014 - FPC
(Source : bilan de formation 2013 et plan 2014)*

A l'opposé de ces constatations, les dividendes de Capgemini ont augmentées de 10% cette année, et on ne peut que faire le lien entre le gros chèque du gouvernement et l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires.

Souvenez-vous de ces éléments lors de votre prochain EDP ... et de votre non augmentation de l'année prochaine !

EDP 2014, c'est parti !

Les EDP devraient débuter dès ce mois de septembre. Vous êtes de plus en plus nombreux à « subir » ces entretiens plutôt que les considérer comme un moment de partage. Les sentiments de rejet et de déconsidération peuvent survenir après des EDP décevants : pas de formations, pas d'augmentation et pas de soutien. « C'est la crise ! » semble parfois être la seule réponse des managers aux demandes légitimes des salariés ...

N'hésitez pas à nous contacter pour préparer au mieux votre EDP.

Nous pouvons vous aider pour que cet entretien se passe le mieux possible pour vos différentes revendications légitimes (salaires, formations, ...)

Nous serons aussi à votre écoute si votre EDP s'est mal passé.

Enquête d'opinion 2014 ... jusqu'à l'indifférence et la nausée ?



Les premiers mails pour l'enquête d'opinion 2014 ont commencé à pleuvoir dans nos boîtes aux lettres début septembre. Et comme chaque année, nous avons subi une pression incroyable de la part de nos dirigeants qui ont mobilisé tous nos managers (PM, PL, RRH, BUM) et jusqu'aux assistantes pour répondre à cette enquête.

Cette surenchère de sollicitations semble conduire au mieux à l'indifférence des salariés, au pire à l'agacement. Il serait de bon ton que notre direction de la communication se demande pourquoi les salariés ne répondent plus à cette enquête malgré l'accumulation des relances ...

En effet, les réponses apportées les dernières années semblent loin des souhaits des salariés. Pour améliorer le lien entre management et salariés, nous avons eu droit à TeamPark et aux « Tchats » de notre PDG ... le management de proximité voulu par les salariés disparaît quant à lui peu à peu ...

Aurons-nous encore le désagréable sentiment de n'être considéré que lors de ce mois de relance permanente ?

Bonne Rentrée à tous !